Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212201529-20260706-2026_07_06_046-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE

MINIHY - TREGUIER

Commune de MINIHY-TRÉGUIER-Conseil municipal
du 05 juin 2026
Délibération N°2026-07-06-046

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement de Lannion - Canton de Tréguier
COMMUNE DE MINIHY-TREGUIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 juillet 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 29 juin 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Etaient présents : Christian Le Roi, Eric Le Moal, Marie Odile Duval, Dominique Clouin, Christiane Le Lonquer, Marie-Yvonne Gallais, Michel Guyomard, Marie-Dominique Ollierou, Isabelle Moal, Olivier Cras, Jean-Yves Beguec, Sébastien Lerestif, Pierre Connan, Corinne Le Bivic, Marlène Renoux

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : Monsieur Eric Le Moal a été désigné pour remplir ces fonctions.

---

4. Désignation d'un veilleur municipal en binôme

Monsieur Le Maire rappelle que nous avons reçu un courrier de la Mission Locale Avenir Jeunes afin de désigner un veilleur municipal parmi les membres du conseil. Il est rédigé comme suit :
En 2026, nous vous proposons d'intégrer le réseau des Veilleurs municipaux ou de renouveler la coopération avec la Mission locale Avenir jeunes en nommant **un binôme élu-e référent-e, associé-e à un référent professionnel** (personnel communal), cheville ouvrière des collectivités, qui sera destinataire des informations et pourra soutenir ce partenariat. Nous vous contacterons prochainement pour formaliser les modalités d'un nouveau partenariat.
L'objectif de ce réseau est de constituer un écosystème partenarial local d'élus ou techniciens volontaires référents nommés, complémentaire aux partenariats associatifs, économiques et sociaux afin de :
Sensibiliser sur les enjeux de la jeunesse et véhiculer les valeurs des Missions locales, partager le projet d'établissement de notre organisation, informer des offres de services d'Avenir jeunes qui est la Mission locale de votre territoire.

Collaborer avec l'équipe Mission locale Avenir jeunes sur les projets déployés sur les communes, par des échanges entre le conseiller référent de secteur et le Veilleur municipal

De bénéficier d'un levier d'information vers les jeunes habitants et familles de votre commune afin de faire connaitre la Mission locale Avenir jeunes, au service du grand public.

D'orienter les jeunes vers les conseillers à disposition, sur les pôles et les permanences que nous réalisons dans les communes, de façon directe ou indirecte

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212201529-20260706-2026_07_06_046-DE

De faciliter la mise en oeuvre de projets d'insertion socio-professionnels sur vos territoires (atelier code de la route, coup de pouce numérique, parcours d'accompagnement délocalisé sur vos territoires...)

Monsieur Olivier Cras est volontaire pour assurer les fonctions de veilleur municipal élu ainsi que Madame Pascale Le Goff secrétaire générale et agent de la collectivité pour former le binôme.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

Valide les candidatures de Monsieur Olivier Cras et Madame Pascale Le Goff pour remplir ces fonctions.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

MAIRIE DE MINIHY-TREGUIER (Côtes-d'Armor)

Le Maire
Christian LE ROI

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture